

## Assemblée de quartier Try d'Haies-Chéniat

Mardi 26 mai 2009

En présence de monsieur le Bourgmestre Philippe Busine

Assemblée de 35 personnes

Excusé : M.Devergnies

Présent : M.Rosart, comité Fromont

Ordre du jour :

1. Dossier sécurité du carrefour N5-allée Notre-Dame de Grâce-entrée Institut N-D
2. Problèmes de stationnement aux alentours de la salle communale
3. Abris de bus
4. Barrières pour certains sentiers du village
5. Quid du sentier de la Joncquièrre et des peupliers
6. Divers

Michel Hellas annonce la rétrospective des 20 ans de l'assemblée de quartier qui aura lieu le mardi 29 septembre 2009.

Michel Hellas annonce une réunion extraordinaire de toutes les assemblées de quartiers : Fromont, Village, Morlères, et Try d'Haies-Chéniat avec pour unique sujet la E420. Cette réunion se déroulera dans le courant du mois de juin. M.Busine dit qu'un contact avec le nouveau ministre élu aurait été souhaitable. Létizia et Michel Hellas répondent que c'est d'abord une réunion d'information sur tous les tracés, et sur tout ce qui a eu lieu depuis 10 ans, y compris l'impuissance des autorités politiques depuis 30 ans. L'asbl Nos villadges remet sur le tapis, après chaque élection, le dossier et rien ne bouge. Tout le monde semble réclamer une solution au problème mais rien n'avance...

1. Dossier sécurité du carrefour N5-allée Notre-Dame de Grâce-entrée Institut N-D

Rappel des démarches auprès de la Région Wallonne : études de faisabilité de la mise en place d'un feu rouge en dédoublement, apport de nouvelles options, lesquelles sont à débattre entre institutions. Feux clignotants commandés et prévus par l'instance pour fin octobre. Installation récente de totems et de panneaux. Létizia déplore la mise en avant des panneaux 70 km/h. M.Busine rappelle la mise en place prochaine de la Commission Provinciale de la Sécurité Routière. Létizia questionne le bourgmestre au sujet des radars répressifs. Il y aura prochainement une mise en place de radars mobiles préventifs dans l'entité. Les routes nationales comme la N5 ne dépendent pas de l'autorité communale. Un plan d'équipement (MET) des radars envisagerait des contrôles sur la chaussée de Philippeville. Pour les autorités communales, la sécurisation reste essentielle. L'installation d'un rond-point n'apparaît pas comme une solution vu le manque d'espace et la proximité de la sortie de l'école.

Débat dans l'assemblée : Le plan régional de sécurisation autour des écoles n'a pas été appliqué dans sa totalité à Loverval. Un intercomité pourrait être créé pour faire davantage de pression concernant cette problématique de la sécurité.

M.Busine et Létizia déplorent les multiples raisons quant à la lenteur de l'avancement de la question : instances diverses et avis dispersés, configurations, changement de personnes au sein des autorités compétentes.

## 2. Problèmes de stationnement aux alentours de la salle communale

En cours. Réalisation des places de parking en façade de la salle du Try-d'Haies prévue pour le mois d'octobre 2009. Signalisation de stationnement à la rue Charon : mise à l'ordre du jour de la commission communale de sécurité routière, en attente de la visite de l'inspecteur Mr DUHOT. Parking du M.Bricolage : La société accepterait l'ouverture de la barrière lors de besoins importants dans le quartier. Le stationnement à la rue Charon reste problématique même si chacun se gare correctement. Problème de parking persiste dans les courbes de la rue lors de soirs d'affluence à la salle (plusieurs fois par semaine). Il n'est pas possible pour les camions de passer. (Et donc, pour les pompiers ?). Certaines associations drainent 40 véhicules autour de la salle. (ex.le dimanche soir) Solution de covoiturage à soumettre aux associations.

## 3. Abris de bus

L'arrêt de bus « Mésanges » devant le magasin de bricolage est en plein vent et un abri est demandé depuis quelques années déjà. M.Busine explique qu'un budget communal est prévu. Rappel des types d'abribus disponibles. Un abribus publicitaire est souhaité par la commune. Installation pour le prochain hiver.

## 4. Barrières pour certains sentiers du village

Létizia explique que certains sentiers sont envahis de groupes de cyclistes (Adeps) et de quads. La vitesse est souvent excessive. Des chicane comme celles installées précédemment au dessus de la rue de la Joncquière n'empêchent pas le passage d'une tondeuse ou d'une poussette mais obligent les cyclistes à ralentir voire à s'arrêter. Un petit véhicule électrique pour le nettoyage des venelles va être acquis par la commune incessamment.

## 5. Quid du sentier de la Joncquière et des peupliers ?

M.Busine explique que le jugement a débouté la Commune. Coût: 5.085 euros. Le propriétaire est responsable de l'entretien et de l'état des arbres de sa propriété.

## 6. Divers

\* Revêtement de l'Allée des Platanes et de certaines rues du quartier. Rue de la Source, voirie autour du Calvaire. Un plan d'asphaltage ? Réponses de M.Busine : manques aux budgets, attributions diverses, priorités, il y a 225 km de voirie dans l'entité de Gerpennes.

\* L'entretien des sentiers. Pour rappel, la taille de haies est à la charge des riverains, l'entretien du sol (assiette) est du ressort de la

commune. Bon point récent : la réparation rapide à la rue Charon.

\* Avaloirs bouchés à de nombreux endroits. La commune passe deux fois par an et déplore ce qu'on y trouve. Les riverains concernés doivent signaler de manière précise par mail ou téléphone (071/650529) au service Travaux ou au Bourgmestre, les nids de poules, les avaloirs bouchés, et les éclairages publics défectueux.

\* Présence de rats à l'allée des Templiers, (entre le 5 et le 7).

\* Trottoirs dangereux le long de la N5 entre l'arrêt de bus Notre-Dame et la rue Charon. Dossier déjà introduit au MET précédemment.

\* Passage d'encombrants une fois par an ?

\* Fermeture des bureaux de poste (Bultia, Couillet Champion): ce n'est pas une décision communale. Des points-poste sont recherchés

\* La prolongation de la ligne TEC E et E barré jusque Gerpinnes-centre. C'est le TEC Namur qui s'occupe de la ligne.

\* Sacs poubelles déposés dès le dimanche matin (voire le samedi soir), pollution visuelle. Rappel : il est demandé aux habitants de sortir leurs déchets la veille au soir du passage après 18h (Règlement ICDI).

\* Voiture pétaradante et à vitesse excessive

\* Vols aériens fréquents d'avions de chasse le mardi et le jeudi dans la nuit. L'écolage de Florennes va être supprimé à Florennes.

\* Evocation d'un problème social dans le quartier

\* Evocation d'un problème d'agressivité

Fin de la séance 22h15.